

Votre guide InnoVision

Vie Universelle



InnoVision – une assurance qui répond à vos besoins

Votre décision de souscrire une assurance vie est un choix sensé que vous faites pour protéger les personnes qui vous sont chères. Souvent, le principal défi à relever pour assurer un avenir sécuritaire à ses proches consiste à trouver un contrat d'assurance vie qui puisse répondre à des besoins financiers en constante évolution. Vous avez besoin d'une assurance vie pouvant s'adapter à toutes les étapes et situations de la vie.

C'est exactement ce que vous offre le produit InnoVision de Manuvie – une assurance qui répond à vos besoins. Cette assurance souple procure à la fois une solide protection et un vaste choix de placements à l'abri de l'impôt destinés à maximiser la création d'un patrimoine.

La présente brochure vous aidera à déterminer si InnoVision est le produit qu'il vous faut.

InnoVision est avant tout une assurance vie conçue pour protéger vos bénéficiaires. On choisit le plus souvent ce produit pour procurer une aide financière aux survivants, mais aussi pour bien d'autres raisons.

Grâce à sa souplesse, InnoVision peut aider à rembourser un emprunt personnel, hypothécaire ou commercial, réduire au minimum l'impôt au décès, planifier une succession, assurer la continuité de l'entreprise, compenser équitablement certains héritiers ou provisionner adéquatement des conventions de rachat de parts.

De plus, le produit d'une assurance InnoVision est versé aux bénéficiaires en franchise d'impôt. Vous pouvez même demander à ce que la portion placements du contrat soit incluse dans le capital-décès que recevront vos bénéficiaires.

Vous profiterez ainsi d'un avantage très important par rapport aux autres placements comme les REER qui, dans l'année où ils sont touchés, sont soumis à l'impôt sur le revenu. En outre, le produit de l'assurance payable à vos bénéficiaires n'est généralement pas saisissable par certains créanciers de l'assuré. Les fonds accumulés dans le contrat sont également protégés contre les créanciers si les désignations de bénéficiaires ont été faites de façon appropriée.

Peu importe votre situation conjugale, familiale ou professionnelle – que vous soyez propriétaire, associé ou salarié d'une entreprise – InnoVision vous procurera le montant de protection dont vous avez besoin. Soyez assuré que vos bénéficiaires recevront les sommes voulues et que vos dettes seront remboursées.

InnoVision – un avantage en matière de placements

Savez-vous que le contrat InnoVision offre plus de souplesse et de choix que bien d'autres contrats vie universelle présentement offerts sur le marché? Avec ses nombreuses options de placement, il s'intégrera facilement à votre plan financier et vous permettra de personnaliser votre portefeuille en tenant compte de votre tolérance du risque. InnoVision vous offre le choix de quatre catégories de comptes de placement assortis de nombreuses options très concurrentielles. Votre conseiller vous aidera à choisir la catégorie qui convient le mieux à vos objectifs de placement.

Des placements qui répondent à vos objectifs

Les **comptes à intérêt fixe** d'InnoVision présentent les risques les plus faibles et procurent des rendements garantis. Idéalement, ces comptes seront utilisés pour couvrir les coûts mensuels d'assurance puisqu'ils ont toujours un rendement positif.

Les particuliers disposés à sacrifier certaines garanties en vue d'un rendement potentiel plus élevé, tout en maintenant une gestion non interventionniste, peuvent choisir les **comptes indiciaires équilibrés**. Le rendement obtenu sur ces comptes est lié au rendement combiné d'indices boursiers et de comptes à intérêt fixe.

Les **comptes indiciaires** à rendement variable d'InnoVision ont un potentiel de croissance à long terme plus élevé que les comptes indiciaires équilibrés ou les comptes à intérêt fixe. Cependant, comme ces comptes reposent sur le rendement des indices du marché, ils peuvent parfois avoir un rendement négatif si ces indices sont en baisse.

Les **comptes gérés** offrent la plus vaste gamme d'options de placement d'InnoVision. Les intérêts créditeurs de ces comptes sont liés au rendement de fonds communs de placement gérés par des gestionnaires chevronnés.

Des placements que vous pouvez effectuer en toute confiance

Pour nous assurer que nos comptes gérés sont à la hauteur des attentes de nos clients, nous avons mis en place un programme intitulé Surveillance des placements. Ce programme a pour but de superviser le travail des gestionnaires de chacun des comptes gérés. C'est une façon pour nous de veiller à ce que tous nos comptes de placement remplissent bien la fonction qui leur a été assignée. Grâce à ses options de placement de premier ordre, InnoVision est un instrument de placement sur lequel vous pouvez compter pour atteindre tous les objectifs financiers à long terme que vous vous fixez.

Des bonifications qui vous aident à vous constituer un patrimoine

Nous savons combien il est important pour vous de tirer le maximum de vos placements. C'est pourquoi nous vous permettons de choisir la façon dont vous désirez être récompensé pour avoir choisi InnoVision. Les deux options de bonification suivantes vous aideront à accroître votre patrimoine.

L'option **Boni de fidélité** vous récompense, lorsque vous gardez votre contrat pendant une longue période, au moyen d'un boni d'intérêts porté au crédit de votre contrat à chaque anniversaire contractuel, à partir du 5^e. De plus, vous pourriez avoir droit à un boni d'intérêts additionnel si vous faites des dépôts supplémentaires dans votre contrat et si vous respectez certaines conditions.

La seconde option, l'**Accélérateur de placement**, vous permet de bénéficier dès le départ de frais de gestion moins élevés pour vos comptes de placement. Des frais de gestion moins élevés signifient que vous profiterez ainsi de taux de rendement supérieurs, sauf si une garantie de taux d'intérêt minimum s'applique.

Un contrat dont vous avez le contrôle

Vous bâtir un avenir financier ne devrait pas vous obliger à mettre en veilleuse vos besoins financiers actuels. InnoVision vous offre une gamme d'options qui vous aideront à gérer le coût de votre protection d'assurance et à choisir votre mode de paiement.

Choisissez la structure des coûts

Contrôlez le coût de votre assurance en optant pour le coût uniforme ou le coût annuel croissant.

L'option du coût uniforme répartit le coût de votre couverture uniformément sur toute la durée de votre contrat. Avec l'option du coût annuel croissant, vos dépôts augmentent graduellement chaque année de manière à correspondre au coût réel de l'assurance au fur et à mesure que vous avancez en âge. Le coût de l'assurance est ainsi moins élevé au cours des premières années du contrat.

Réduisez vos coûts en fonction du type de capital-décès choisi

Vous pouvez également gérer les coûts de votre assurance en optant pour l'un ou l'autre des différents types de capitaux-décès que propose InnoVision, les deux plus connus étant le Capital assuré uniforme et le Capital assuré majoré.

Si vos besoins d'assurance ne changent pas, vous pouvez opter pour le Capital assuré uniforme, qui garantit que le capital assuré demeurera le même pendant toute la durée du contrat. Ainsi, à mesure qu'elle augmente, la portion placements du contrat contribuera à réduire certains coûts de l'assurance, et par conséquent son coût total.

Si vos besoins d'assurance augmentent avec les années, optez alors pour le Capital assuré majoré. Comme le montant de votre couverture d'assurance ne diminuera pas, le capital assuré du contrat augmentera au même rythme que la portion placements.

Bénéficiez d'options de paiement souples

InnoVision vous permet de choisir la façon dont vous affectez vos dépôts à la composante placements de votre contrat (pour plus de détails sur les choix de placement offerts avec InnoVision, reportez-vous à la section portant sur les placements). Ainsi, vous pouvez choisir de « provisionner au minimum » le contrat de manière à ne couvrir que les frais mensuels, ou verser le montant maximum permis pour tirer pleinement avantage de la croissance des placements à l'abri de l'impôt.

Nous prélevons sur vos dépôts le coût de votre contrat d'assurance, les frais de gestion des comptes et les frais de dépôt, lesquels reposent, en partie, sur la législation fiscale.

Ajout d'une couverture lorsque vos besoins changent

Au lieu d'essayer de deviner le montant de protection dont vous aurez besoin plus tard et de le souscrire immédiatement, vous pouvez, avec InnoVision, ajouter la couverture désirée au moment où vous en avez besoin (une preuve médicale peut toutefois être exigée). InnoVision vous permet de modifier votre couverture en fonction de l'évolution de votre besoin de protection.

S'il vous faut un montant plus élevé de protection pour couvrir temporairement certains besoins, comme un prêt hypothécaire ou personnel, vous pouvez ajouter des garanties d'assurance temporaire à votre contrat. Si vous avez besoin d'une protection permanente additionnelle, vous pouvez ajouter une couverture du même type que celle de votre contrat.

Lorsqu'une couverture supplémentaire est nécessaire, des garanties complémentaires peuvent se greffer à la protection de base d'InnoVision. Vous ne payez ainsi la couverture dont vous avez besoin qu'au moment où vous en avez besoin.

- **Garantie Décès accidentel** – Vos bénéficiaires reçoivent une prestation supplémentaire si vous décédez des suites d'un accident couvert.
- **Garantie Indexeur de la protection** – Idéal pour constituer un patrimoine important, l'Indexeur de la protection prévoit l'augmentation d'office du capital-décès en fonction d'un indice économique, d'un taux d'intérêt fixe ou d'une combinaison de ces deux éléments.
- **Régulateur du capital Plus** – Rajuste automatiquement le capital-décès de manière à maximiser le montant pouvant être maintenu à l'abri de l'impôt dans le contrat.
- **Garantie Exonération de la déduction mensuelle** – Si l'assuré devient invalide, cette garantie couvrira la déduction mensuelle du contrat tant que durera l'invalidité totale de l'assuré.
- **Option d'assurabilité garantie** – Cette garantie vous permet de souscrire, sans nouvelle preuve d'assurabilité, une couverture supplémentaire à certains âges, aux anniversaires contractuels ou lors de certains événements (tels qu'un mariage ou une naissance).
- **Garantie Protection de la valeur de l'entreprise** – Les propriétaires d'entreprise peuvent souscrire un supplément d'assurance basé sur la valeur de leur entreprise sans devoir présenter de preuve médicale.
- **Garantie Protection des enfants** – Notre garantie procure une couverture d'assurance vie de 10 000 \$ sur la tête de votre enfant. En outre, cette garantie lui permet de souscrire une nouvelle assurance vie d'un maximum de 250 000 \$ (comprenant une assurance maladies graves d'au plus 100 000 \$) à son 25^e anniversaire de naissance (ou à des dates d'option déterminées) sans avoir à présenter de preuve médicale.

D'autres bonnes raisons de choisir InnoVision

Une bonne récompense pour un bon mode de vie

Si vous avez un bon mode de vie, pourquoi ne pas choisir une compagnie qui offre un tarif privilégié à ses clients en bonne santé? Le programme Indice-santé de Manuvie pourrait vous faire économiser encore plus sur le coût de votre assurance. À cette fin, nous examinons de près votre consommation de tabac, votre niveau de cholestérol, votre tension artérielle et vos antécédents médicaux familiaux, et nous vous récompensons pour votre bonne santé en réduisant vos primes.

Accès facile à la valeur des comptes

Si vous avez besoin de fonds, vous pouvez facilement effectuer des retraits en espèces sur vos contrats InnoVision. Si un assuré devient invalide, vous pourriez obtenir une prestation d'invalidité en franchise d'impôt. Les retraits en espèces effectués pour d'autres raisons sont soumis à l'imposition et peuvent, dans le cas de certains comptes, entraîner un rajustement à la valeur du marché. Votre conseiller peut vous donner plus de renseignements à ce sujet.

Un chef de file

Nous savons qu'InnoVision occupe une place importante dans votre stratégie financière globale. Nous nous engageons donc à vous tenir informé du rendement de votre contrat. Manuvie fait figure de chef de file dans l'industrie parce qu'elle fournit à ses clients des renseignements précis sur leurs placements, les catégories d'actifs, les rendements quotidiens, les rendements passés, ainsi que des commentaires détaillés de spécialistes en placement.

En plus du relevé détaillé que vous recevrez avec votre contrat InnoVision, vous aurez accès aux plus récents renseignements sur les comptes de placement, 24 heures sur 24, en consultant notre site Web : **manuvie.ca/vu**.

Manuvie

Manuvie offre la plus vaste gamme de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine au Canada afin de vous aider à subvenir à vos besoins futurs. Nos solutions en matière d'assurance vie, de prestations du vivant, de services bancaires, d'assurance collective et de placements sont adaptées à vos besoins personnels ou commerciaux.

Nous nous engageons à fournir aux clients les renseignements financiers et d'assurance dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée avant de choisir l'un ou l'autre de nos produits.

Si, après avoir lu cette brochure, vous avez des questions sur l'assurance vie universelle InnoVision, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.



InnoVision est un produit et une marque de commerce déposée de la Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.